Ecole primaire Jean Moulin	# Compte rendu du Conseil d'Ecole
	réuni le 22 mars 2021 en visio conférence

Début de séance 18h00
Présents :
Equipe pédagogique : Mesdames Colette BENHAMOU, Julie CARPENTIER, Aline CONCHONNET, Cécile GHAZOUANI, Frédérique MICHELI, Aurore RIVEIL, Sylvie RONDEL, Raphaëlle RONGER, Céline STEVENANT, Messieurs Stéphane BONANSEA, Marien FERLAY.
Parents délégués : Mesdames Anne-Laure BALBONI, Estelle BRATSCHI, Hager KALLALI, Isabelle MANET, Mylène TISSIER, Monsieur Stéphane RICHARD.
Représentant de la Mairie de BRON : M. Tarik EZ-ZAJJARI.
DDEN : Madame Christiane BABOLAT.
Agent d'encadrement mairie: Madame Isabelle PLASSARD.

Madame Conchonnet souhaite tout d'abord rendre hommage à Mme Jasserand, DDEN, décédée le 5 février dernier. Elle salue son engagement et son travail en qualité de DDEN au cours de ces dernières années.

1. Préparation de la rentrée 2021

➢ Effectifs prévisionnels :

Maternelle 173 élèves / Elémentaire 235 élèves. Il y a une légère hausse des effectifs, sans pour autant que cela implique une ouverture de classe tant en maternelle qu'en élémentaire.

Il y a peu de départs annoncés en fin d'année scolaire.

Au cours de l'année, pour l'instant il y a eu plus de radiations (21) que d'admissions (12).

2. Protocole sanitaire

➢Mise en œuvre :

Le protocole a été mis à jour le 1er/03/2021 : les consignes de respect des gestes barrière restent identiques .

- port du masque à partir du CP, de catégorie 1 obligatoirement (les masques artisanaux ne sont plus autorisés). Cette nouvelle consigne est bien respectée dans l'ensemble par les familles.

-lavages de mains très réguliers.

-récréations échelonnées et par zones, en élémentaire.

-aération très régulière des classes.

-sport en extérieur, activités en intérieur suspendues sauf en maternelle où elles sont autorisées en salle de motricité.

-port du masque obligatoire pour les adultes.

Nombre de cas positifs au Covid depuis la rentrée des vacances d'hiver : 3 cas signalés dont 2 n'ont pas eu de conséquences sur les évictions de cas contact.

Procédure en cas de cas positif :

- La famille prévient l'école .
- Tous les élèves en contact avec cet élève sont recensés dans les moments périscolaires sans présence du masque (cantine et goûter) ; ce recensement est réalisé en lien avec Mme Plassard, référente périscolaire .
- Les familles concernées sont prévenues, elles doivent venir chercher leur enfant .
- Les coordonnées de ces familles sont transmises à l' Inspection Académique .

En cas de cas positif covid : 10 jours d'isolement.

En maternelle, tous les élèves de sa classe sont considérés comme cas contact, car il n'y a pas de port de masque. Il y a alors une décision de fermeture administrative de la classe. Si cet enfant a été à la cantine où au périscolaire, d'autres enfants peuvent être considérés comme cas contact également.

En élémentaire, il faut 3 cas positifs qui ne soient pas dans la même fratrie, ou si un élève est cas contact d'un proche positif au variant brésilien ou sud-africain, pour qu'il y ait fermeture administrative de classe.

Un test immédiat est préconisé. Isolement 7 jours à domicile après le dernier jour de classe des cas positifs. Puis test à 7 jours.

Si le test est négatif, le retour à l'école est possible sur présentation du résultat ou d'une attestation de la famille.

Si le test est positif, maintien de l'isolement pour 10 jours.

➢ Mesures périscolaires :

A la cantine : protocole strict, les enfants mangent à la même table s'ils appartiennent à la même classe. Il y a donc 5 services de repas différents de 11h30 à 13h30. Un turn over est organisé entre les classes pour que ce ne soit pas les mêmes qui mangent aux mêmes horaires tous les jours. Une souplesse est accordée jusqu'à 14h en cas de retard. Cette option est rarement utilisée car elle porte préjudice aux temps d'apprentissage. Le temps de repas est très écourté (20 mn environ). Pour le temps d'activité, des plannings ont été organisés. Le matériel utilisé reste 24h de côté afin qu'il n'y ait pas de risque de contamination. Tous les jours, il y a une liste de traçabilité des enfants qui ont mangé ensemble à la même table. Cette organisation se fait en lien avec l'Education Nationale.

En maternelle : pas de traçabilité car les enfants n'ont pas de masques et partagent la couchette, et que les classes sont toutes en triple niveaux.

En conclusion, l'équipe est très vigilante en ce qui concerne la santé des enfants. Compte tenu du faible taux d'enfants positifs, l'organisation semble fonctionner. Les enfants contaminés l'ont été dans le cadre familial.

➢Tests salivaires : ils sont déployés dans certaines écoles. Les écoles choisies l' ont été en fonction du nombre de cas positifs présents. L'école organise les tests en partenariat avec le laboratoire, en accord avec les familles. Les résultats seront communiqués aux familles après 24h à 48h. Les prélèvements se font par des infirmiers et des laborantins. Nous n'avons pas encore eu de date concernant notre école.

➢Masques inclusifs :

Depuis la reprise de l'école après le 1er confinement, les professeurs portent un masque toute la journée. Pour les enfants de maternelle, les parents regrettaient que les enfants ne voient pas le visage de leur enseignant. L'apprentissage du langage non verbal ne pouvait plus s'effectuer. Les parents d'élèves ont donc financé l'achat de ces masques.

Le retour des enseignants :

L'usage est très ciblé tant en maternelle qu'en élémentaire. Ils sont utilisés pour les temps de phonologie où il est nécessaire de voir la bouche. L'essai n'est pas entièrement concluant pour toute la journée. Les enseignantes qui ne l'ont pas choisi en ont fait don aux autres enseignantes. Différents problèmes ont été rencontrés : buée, douleurs à cause de l'élastique, effet de chaleur sur le visage…

3. Travaux/ Sécurité

➢ Remerciements de la part de la FCPE et des enseignants

Concernant l'utilisation du portail de la cour B pour les entrées et les sorties : nouveau dispositif entériné.

L'espace non-fumeur (signalétique au abords de l'école)

Boîtiers d'alerte en cas de PPMS ont été installés dans tous les lieux où il en manquait à savoir le restaurant scolaire, le bureau, la salle de motricité, la tisanerie, l'espace modulaire, la BCD maternelle et la couchette.

➢Demande de rénovation énergétique (bât B et maternelle) :

Il n'est pas prévu dans l'immédiat.

➢Agrandissement de l'école maternelle et du restaurant scolaire : une rencontre a eu lieu début mars avec les enseignantes, la Mairie et des consultants, pour recueillir les besoins. Le chantier devrait être finalisé pour la rentrée 2024.

Une présentation aura lieu quand le projet sera finalisé.

La FCPE, souligne les besoins d'augmenter la capacité d'accueil tant à la couchette qu'au restaurant scolaire pour toutes les familles. Une autre salle de couchette sera prévue lors de l'extension, ainsi que pour le restaurant scolaire. Il est précisé, qu'à l'heure actuelle, aucun enfant n'est refusé au restaurant scolaire peu importe la situation professionnelle de ses parents. Dans le cadre de la pandémie, il a été cependant demandé aux familles qui le peuvent de garder leur enfant.

➢Aménagement de la rue Louis :

Intervention de la police municipale le 7 mai. Distribution de flyers pédagogiques à destination des familles.

Rencontre avec la Métropole et des élus. Aménagement uniquement devant l'école dans un 1er temps. Dans un second temps, aménagement après la finition du bâtiment à l'angle de la rue Louis.

➢Élévation de la clôture de la cour de maternelle : dans le cadre de l'agrandissement, elle sera considérée, avec la création d'une seule entrée. Les enseignantes déplorent que ce ne soit pas pris en compte dès à présent pour la sécurité des enfants. Les enfants peuvent escalader et s'enfuir de l'école.

➢Création d'un portillon entre le parking enseignants et l'école :

Il n'est pas prévu au budget.

Point FCPE : En maternelle, un thermomètre a été posé dans une salle de classe pour enregistrer les températures et les variabilités dans la journée. Maximum 20 degrés à 10h le matin.

A l'arrivée des élèves, il fait 18 °. Le chauffage pourrait être lancé 1h à l'avance, soit 6h. Les parois étant froides, la température ressentie reste froide. Il est donc nécessaire d'envisager une isolation thermique du bâtiment. Le graphique des températures sera envoyé au service éducation.

4. Périscolaire

➢Activités mises en place :

Participation à l'exposition de la ZAC de Terraillon au début du mois de juin.

En raison de la pandémie, peu de travaux individuels mais beaucoup de travaux collectifs.

Parcours découverte : boxe, athlétisme, création de cartes Pokémon, échecs, hand-ball…

Activités manuelles diverses et variées grâce à l'aide des Atsem volontaires.

Sur le site de l'école, des photos des activités du périscolaire seront mises en ligne.

➢Mode de recrutement des animateurs/formation :

Tous les animateurs sont recrutés à l'échelle de la ville. Ils sont répartis en fonction de leurs compétences et de leur formation dans les groupes scolaires. Changement d'équipe cette année à l'école.

La Mairie finance une réunion de préparation des activités périscolaires sur tous les groupes scolaires pour les animateurs. Le but est d'organiser les activités, créer du lien et d'améliorer si besoin ce temps de travail. (2h à chaque période).

Questions sur l'usage des écrans en périscolaire :

A ce jour, l'usage des écrans a eu lieu 3 fois en raison de la météo, l'absence d'animateurs à la dernière minute, ou problème d'utilisation des lieux.

Choix des programmes : dessins animés à destination des enfants.

➢Modalités de communication en cas de mise en place du SMA :

Remerciements des parents pour la mise en place du SMA.

Besoin d'améliorer la communication concernant le lieu du SMA.

Informations sur le site de la ville, l'espace école et le SMS aux familles dans les meilleurs délais.

5. Scolarisation des élèves en situation de handicap

➢Point sur le nombre d'AESH : 1 seule à temps plein (24h/ semaine) pour 6 enfants pour une aide mutualisée. Depuis quelques jours, une enfant a besoin d'une aide individuelle pour 14h. Les besoins ont été remontés depuis le mois de septembre. Il n'y a aucun espoir de recrutement pour le moment. C'est une situation propre à plusieurs écoles. La question de l'inclusion est catastrophique à l'école. La FCPE nationale a écrit au rectorat pour dénoncer le manque d'AESH dans les écoles.

➢Fonctionnement du Rased :

L'école dépend de l'antenne de Bron nord qui intervient sur les écoles Pierre Cot, Alsace Lorraine et Jean Moulin à Bron et sur 3 écoles de Jonage.

C'est un dispositif de l'Education Nationale sous l'autorité de l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire : enseignants spécialisés (dominante pédagogique et dominante relationnelle) et une psychologue scolaire.

Missions : prévention des difficultés scolaires et aide aux élèves en difficulté.

Actions : elles sont complémentaires de celles mises en place par les enseignants dans leur classe.

L'aide peut être sollicitée par les enseignants ou par les parents de l'élève.

Questions FCPE :

Priorisation des demandes compte tenu du nombre d'élèves signalés et le nombre d'école.

Pendant le confinement, le Rased a été actif auprès des élèves en difficulté par visio. Il est difficile de quantifier les effets du covid sur le nombre de demande.

Les bilans sont dépendants de l'emploi du temps de Mme Ronger, psychologue scolaire. Les choses sont faites pour le mieux compte tenu des moyens dont on dispose.

6. Vie de l'école

➢ Lien avec le collège :

Toutes les visites croisées prévues ont été suspendues compte tenu de la pandémie.

Proposition de rencontre en visio pour les parents de CM1 et CM2 avec les professeurs et la principale du collège.

➢Blog de l'école :

Mise à jour régulière. Il est apprécié des familles. Le prochain évènement de la Grande Lessive sera visible dès jeudi en maternelle et au mois de mai pour l'élémentaire.

➢Conseils d'élèves :

Le 1er et le 2nd ont été ajournés. En raison de la pandémie, les élèves ne peuvent pas être brassés. Le travail continue dans les classes.

➢Projets festifs :

En raison de la crise sanitaire, les manifestations avec la présence des familles ne sont pas autorisées. La kermesse et la fête de l'école ne sont pas maintenues. La remise des diplômes et la fête du livre seront faites dans les classes.

Prochain conseil d'école : jeudi 10 juin 2021

Fin de séance : 19 h 55
Secrétaire de séance : Enseignants

La Directrice,
Aline Conchonnet